

**NATIONAL - WÉINST PRÄSENZ VU BLOALGEN**

# Schwammen am Stauséi verbueden

RTL | Update: 24.09.2019 12:39



© Domingos Oliveira

**Och soss Aktivitéiten am Waasser sinn op där Plaz net zougelooss an et gëtt och dovun ofgeroden, Fësch vun do ze iessen. D'Waasser wier ze vill belaascht.**

Am Uewersauer-Stauséi gouf d'Präsenz vu Bloalge festgestallt an dat op alle 6 Plagen. Dat deelt den Ëmweltministère mat.

D'Waasserprouwen hätten deels ganz schlecht Wäerter erginn.

Well eng gewëss Gefor fir d'Gesondheet besteet, gëllt also vun elo un e Verbuet, fir ze schwammen a fir soss Waassersportaktivitéiten.

An deem Sënn kréien d'Leit och geroden, keng Fësch aus dem Stau ze consomméieren oder d'Hënn aus dem Séi drénken ze loossen.

D'Drénkwaasser ass awer onbedenklech.

Schonns Ufank August hat een op der Rommwiss eng Präsenz vu Bloalge festgestallt.

**Offiziellt Schreiwes**

**Présence d'algues bleues dans le lac de la Haute-Sûre: interdiction de baignade et de toute activité nautique (24.09.2019)**

*Communiqué par: ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable /*

*Administration de la gestion de l'eau* Les mesures effectuées sur le terrain, ainsi que les analyses de l'eau réalisées au niveau des six plages officielles du lac de la Haute-Sûre y ont révélé la présence de cyanobactéries toxiques en densités importantes et la présence de toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Une interdiction de baignade et de toute activité nautique est de ce fait prononcée avec effet immédiat pour l'ensemble du lac de la Haute-Sûre.

Dans le cadre de la surveillance régulière de la qualité des eaux de baignade une prolifération de cyanobactéries, appelées «algues bleues» dans le langage courant, avait déjà été constatée fin août dans le lac de la Haute-Sûre à hauteur de la plage «Rommwiss». La surveillance des plages du lac de la Haute-Sûre a été poursuivie et les dernières analyses ont montré que la prolifération des cyanobactéries s'y est étendue.

De ce fait, l'Administration de la gestion de l'eau, en concertation avec la Direction de la santé, recommande au public de:

- ne pas laisser les chiens et autres animaux domestiques boire l'eau du lac,
- ne pas consommer les poissons pêchés.

Si vous éprouvez des problèmes de santé après la baignade, veuillez vous adresser à votre médecin traitant en mentionnant le contact éventuel avec des cyanobactéries toxiques.

Il y a lieu de souligner qu'il n'existe **aucun risque lié à la consommation d'eau potable** issue du lac de la Haute-Sûre comme le prélèvement de l'eau brute se fait en profondeur (25 m) où la concentration de cyanobactéries est très faible et que le système de traitement en place permet d'éliminer efficacement les toxines des cyanobactéries.

En ce qui concerne les étangs de Remerschen et le lac de Weiswampach, l'interdiction de baignade et de toute activité nautique doit être maintenue.

La situation actuelle concernant les eaux de baignade (le lac de la Haute-Sûre, le lac de Weiswampach et les étangs de Remerschen) peut être suivie sur le site internet de l'Administration de la gestion de l'eau ([www.waasser.lu](http://www.waasser.lu)). Des dépliants portant sur la thématique des cyanobactéries peuvent également y être téléchargés.